

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-GAUDENT

L'an deux mil DOUZE le 18 Avril à 20 Heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GAUDENT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur ORDONNEAU G, Maire.

Date de convocation : 10 Avril 2012

Présents : ORDONNEAU G, GUICHARD M, CHAUSSONNAUD E, VINCENT J GENDREAU J-M, MURIE A, SKORACKI B, LAFOND I, VIGNAUD J-Y.

EXCUSES : BARRUSSEAU J-P, COLAS J

Secrétaire : CHAUSSONNAUD E

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

PRIME VERSEE PENDANT CONGES DE MALADIE

Monsieur le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'un récent arrêt du Conseil d'Etat précise qu'en cas de congés de maladie, les collectivités ne peuvent verser de primes à leurs agents que si une délibération préalable sur le sujet les y autorise.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide que le personnel communal en congés de maladie percevra la prime correspondante à la durée de son arrêt et cela à partir du 1 er Mai 2012.

Subvention à l'école de VOULÊME

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la lettre de l'institutrice de l'école de VOULÊME, sollicitant une subvention pour un séjour pédagogique du 11 au 15 juin 2012 en Normandie. Pour financer ce projet l'école demande 30 € par élève en fonction de sa commune de domiciliation, il y a 3 enfants domiciliés à ST GAUDENT dans l'école de VOULEME.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- ❖ décide de verser une subvention de 90 € à la coopérative Scolaire de VOULÊME.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux église

Le Conseil Municipal décide le remplacement de l'appareil de tintement sur la petite cloche pour un montant de 1 191.22 € T.T.C

Travaux Voirie

- Création du chemin allant de l'Impasse du Manoir au Montet
 - gravillonnage des trottoirs rue du Catalpa
- pour un montant total de travaux de 12 428.60 € T.T.C